

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°15 du 30 JUIN 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 24 juin 2016

Date d'affichage : 24 juin 2016

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

L'an deux mil seize, le trente juin, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Chantal de SARAN, M. Didier DAGUE, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LARDY, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Sylvette AMESTOY	avait donné pouvoir à	M. Mathieu UHL
M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à	M. Didier DAGUE
M. Pascal ANDRIOT	avait donné pouvoir à	Mme Elvira JAOUEN
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à	M. Pascal HOUEIX
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à	M. Hussen KEBE
M. Philippe MAILLARD	avait donné pouvoir à	M. Franck TIROUARD

Formant la majorité des membres en exercice.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 21 h 00.

M. Pascal HOUEIX a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

00 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2016-021 à 2016-024)

01 – SPLA CERGY-PONTOISE AMÉNAGEMENT : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport du mandataire de la commune de Courdimanche à l'assemblée spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'exercice 2015.

02 – COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015.

03 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, hors de la présence de Madame la Maire, après en avoir délibéré, à la majorité, par 23 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), approuve le compte administratif du budget communal 2015.

04 – AFFECTATION DU RESULTAT 2015

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur :

- l'affectation en fonctionnement au compte R-002 de : 1 179 429,74 €
- l'affectation en investissement au compte R-001 de : 208 697,18 €

05 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), adopte le budget supplémentaire 2016, tel que présenté en séance.

06 – REGLEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS : MODIFICATIONS RELATIVES AU PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour, émet un avis favorable sur les modifications proposées au règlement intérieur des accueil de loisirs sans hébergement.

07 – CENTRE DE PRODUCTION VEGETALE DE LA CACP : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour,

- approuve la convention présentée,
- autorise Madame la Maire à signer cette convention et tous les documents afférents.

08 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF ARCC ECOLE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- autorise Madame la Maire à solliciter l'aide du Conseil départemental au titre du dispositif « ARCC - école » à hauteur de 47 % du coût travaux HT dans une limite d'un plafond de travaux de 80 000 € HT
- autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement de travaux ;
- autorise Madame la Maire à demander une autorisation de démarrage anticipé des travaux.

09 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF « FONDS SCOLAIRE » DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 29 voix pour,

- autorise Madame la Maire à solliciter l'aide du Conseil départemental au titre du dispositif « *Fonds scolaire* » à hauteur de 37 % du coût des travaux hors taxes dans une limite d'un plafond de travaux de 30 000 €HT,
- autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement de travaux,
- autorise Madame la Maire à demander une autorisation de démarrage anticipé des travaux.

10 – LOTISSEMENT 15 RUE FLEURY : DENOMINATION DE LA RUE EN IMPASSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 29 voix pour,

- Approuve la dénomination officielle : « Impasse de la ferme Carpentier » pour la résidence créée sur le terrain du 15 rue Fleury.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*